

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 11 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 11 septembre 2023 à 19h00, à la salle communautaire du Club de l'âge d'or Three Stars sous la présidence de madame Jo-Annie Castilloux et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Messieurs Henri Grenier et Denis Langlois étaient absents de la présente séance.

2023-09-213 1. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé de monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement de nommer la conseillère madame Jo-Annie Castilloux, à titre de présidente d'assemblée pour la présente séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

3. MOT DE BIENVENUE

La présidente, madame Jo-Annie Castilloux souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-09-214 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Nomination d'une présidente d'assemblée
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Mot de bienvenue
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023
6. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements d'août 2023
7. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer d'août 2023
8. Dépôt des états de revenus et dépenses
9. Correspondance
10. Frais scolaires du CFP La Relance
11. Paiements de factures
12. Soumission de lettrage Mercier Design et Fils – service incendie
13. Soumission – Berthelot Entr. Électrique Inc. – éclairage
14. Soumission pour pelle à neige
15. Soumission pour une dalle et branchement d'une génératrice
16. Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024-2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et Canada
17. Approbation du budget révisé de l'OMH de Port-Daniel-Gascons
18. Demande de dérogation mineure
19. Adhésion du Réseau en développement social Rocher-Percé
20. Demande de prêt de local – Fabrique de Port-Daniel
21. Demande de la Cuisine Collective
22. Affaires nouvelles

23. Période de questions

24. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-215 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2023

Une correction doit être appliquée concernant la liste des comptes à payer de juillet 2023:

Résolution 2023-08-199

...approuvent la liste des comptes à payer de juillet 2023 au montant de 102 752.53\$;

Correctif apporté:

...approuvent la liste des comptes à payer de juillet 2023 au montant de **102 774.38\$**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 soit adopté après avoir apporté le correctif présenté aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-216 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS D'AOÛT 2023

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que pour la période d'août 2023: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #914431 à #914589 au montant de 74 520.54\$, #916270 à #916323 au montant de 206 138.91\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901404 à #901452 au montant de 123 914.26\$ et les dépôts directs #1350 à #1402 au montant de 716 408.04\$, le tout pour un grand total de 1 120 981.75\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2023-09-217 7. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2023

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer d'août 2023 au montant de 57 252.87\$ et autorisent le paiement des factures.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2023-09-218 8. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2023

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses d'août 2023 soient déposés et adoptés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

9. CORRESPONDANCE

La présidente de l'assemblée résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Bulletin des donateurs 2022-2023 (fondation CHU Ste-Justine)
- Congrès AA 2023 : lettre de remerciements

2023-09-219 10. FRAIS SCOLAIRES DU CFP LA RELANCE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons paie les frais scolaires du CFP La Relance, pour un maximum de 100\$/élève par année, moins de 18 ans et fréquentant le secondaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-220 11. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- Alain Côté, consultant Inc. : facture reliée aux essais annuels pour les véhicules du service incendie au montant de 2 982.72\$, avant taxes
- Archeo consultant : facture reliée au mandat spécifique inventaire archéologique pour le projet d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées au montant de 1 307.38\$, avant taxes
- Tricktruck – Concepts Immersifs Inc. : facture reliée à la location d'un parcours ludique "L'amulette de Baltazar" au montant de 2 000\$, avant taxes.
- Berthelot Entr. Électrique Inc. : facture reliée à la conversion de l'éclairage de la croix de Port-Daniel (route de l'Église) au montant de 4 200\$, avant taxes (résolution 2022-10-319)
- Transport Guy Anglehart : facture reliée aux travaux effectués au Centre Plein Air La Souche au montant de 9 130\$, avant taxes

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffier-trésorier

2023-09-221 12. SOUMISSION DE LETTRAGE MERCIER DESIGN ET FILS – SERVICE INCENDIE – UNITÉ D’URGENCE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Mercier Design et Fils pour le lettrage du camion de pompier au montant de 3 650\$ avec taxes.

Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2023-09-222 13. SOUMISSION – BERTHELOT ENTR. ÉLECTRIQUE INC. - ÉCLAIRAGE

Considérant que la municipalité a à cœur la sécurité de ses citoyens;

Considérant que la municipalité désire améliorer l’éclairage de ses rues;

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Berthelot Entr. Électrique Inc. pour le rajout de 42 lumières de rues au montant de 39 251.60\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2023-09-223 14. SOUMISSION POUR PELLE À NEIGE

Considérant le besoin d’une pelle à neige pour le service des travaux publics;

Il proposé par monsieur Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Garage Jeffery Robinson pour une pelle à neige au montant de 16 045.91\$ (taxes incluses). Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2023-09-224 15. SOUMISSION POUR UNE DALLE ET BRANCHEMENT D’UNE GÉNÉRATRICE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par RPF, services électriques pour la mise en place d’une dalle de béton et un branchement de génératrice au garage municipal au montant de 61 908\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2023-09-225 16. RENOUELEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L’ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 à 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d’administration de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu unanimement des conseillers présents, que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés madame Catherine Blouin et l'Honorable madame Diane Lebouthillier, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-226 17. APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve le budget révisé de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons. Une baisse de 310\$ pour la contribution de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-227 18. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du 413, route 132 à Port-Daniel.

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande avec une condition;

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de dérogation mineure tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-228 19. ADHÉSION DU RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons devienne membre du réseau en développement social Rocher-Percé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-229 20. DEMANDE DE PRÊT DE LOCAL – FABRIQUE DE PORT-DANIEL

Considérant le mauvais état du parvis de l'Église de Port-Daniel;

Considérant que les coûts de réparations sont exorbitants et que la Fabrique de Port-Daniel n'a pas les sous pour les faire;

Considérant que le coût du chauffage est onéreux;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le prêt de la salle communautaire du Complexe municipal pour y tenir la messe du dimanche pour les périodes automnale et hivernale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-09-230 21. DEMANDE DE LA CUISINE COLLECTIVE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le prêt du local de cuisine du Centre multifonctionnel à la cuisine collective, présidée par Madame Viviane Huard. La demande est à partir du 12 septembre au 21 décembre 2023 et du 17 janvier au 15 juin 2024.

Cette autorisation est valide jusqu'à la mise en place d'une nouvelle formule pour l'accessibilité des locaux de la cuisine du Centre multifonctionnel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

22. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle s'est ajoutée à la présente séance.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2023-09-23 24. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 19.

Jo-Annie Castilloux,
Présidente d'assemblée

Yan Ritchie, greffier-trésorier